



GÉRER

UN GRAND TROUPEAU LAITIER
EN AGRICULTURE BIO

GÉRER UN GRAND TROUPEAU LAITIER EN AGRICULTURE BIO

En Bretagne, la ferme laitière moyenne est constituée de 53 vaches laitières, 72 ha de SAU, 2 UTH et 153 723 L de quota par UTH (Observatoire de la FRAB, chiffres 2013, Etude thématique 2014). En parallèle de ces chiffres moyens, des agriculteurs-trices gèrent des troupeaux 2 à 3,5 fois supérieurs à cet effectif moyen. Cela peut demander certaines adaptations techniques, et surtout humaines. Cette fiche est construite à partir des témoignages de trois fermes laitières d'Ille-et-Vilaine, ayant toutes une situation et un fonctionnement différents.

• TABLEAU 1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES 3 FERMES TÉMOINS

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3	FERME BRETONNE MOYENNE
SAU	175	215	185	72
NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES (AVEC TARIÉS)	110	200	180	53
UTH TOTAL	6	10	7	2
UTHF	6	5	5	1,6
LAIT PRODUIT TOTAL (DONT CONSOMMATION DES VEAUX)	493 000 L	1 166 500 L	1 240 000 L	269 000 L
LAIT PRODUIT / VL	5 500 L	5 800 L	8000 L	5 240 L
LAIT PRODUIT / HA INTRACONSOMMÉ	3 100 L	5 430 L	6 900 L	-

UNE MAIN D'ŒUVRE PLUS IMPORTANTE, UN TEMPS DE TRAVAIL QUI PEUT ÊTRE PLUS SOUPLE

Il n'existe pas de modèle-type de gestion de grand troupeau mais une donnée semble inéluctable : le nombre plus élevé de personnes à travailler sur une même ferme. Ramenées à l'UTH, ces fermes se rapprochent pour autant de la « ferme laitière bio bretonne moyenne » que ce soit en termes de surfaces ou en nombre de vaches laitières (cf. tableau 2). La SAU utilisée par UTH peut d'ailleurs même être inférieure à la moyenne régionale.

• TABLEAU 2 – MOYENS PAR UTH

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3	FERME MOYENNE BRETONNE
UTH (TRAVAILLANT SUR LA PRODUCTION)	6	5	7	2
HA SAU/UTH	29 ha	43 ha	28,5 ha	36
LITRES PRODUITS/UTH	125 000 L	233 300 L	177 142 L	153 723 L
VL/UTH	18	40	25	26

UNE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE SPÉCIFIQUE AUX GRANDS TROUPEAUX

D'un point de vue réglementation environnementale, les élevages de 101 à 150 vaches sont sous le régime de « Déclaration avec contrôle périodique », soit un contrôle tous les 5 ans à 10 ans par un organisme agréé (à la charge de l'exploitant). Ces contrôles ont pour objet de vérifier la conformité de l'installation vis-à-vis de la mise aux normes, des effectifs, du cahier d'épandage, et autres aspects détaillés dans la réglementation.

Les élevages de 151 à 200 vaches sont sous le régime de « l'Enregistrement ». Ce régime impose de réaliser un dossier permettant de prouver que l'exploitation respecte certaines prescriptions techniques. C'est un régime intermédiaire qui évite l'enquête publique, mais qui suppose que l'exploitant justifie l'ensemble du fonctionnement de son élevage dans un dossier qui s'apparente à une étude d'impact. Il peut être exigé au cas par cas une enquête publique dans les situations où les intérêts environnementaux seraient menacés.

Pour plus d'informations, se référer aux arrêtés du 27/12/13, l'un relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous les rubriques 2101, 2102, 2111 ; l'autre, relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement, rubriques 2101-2 et 2102.

En termes d'organisation de travail, les conséquences sont fortes, demandant plus de temps pour la gestion des ressources humaines, de formalisation de la transmission des informations, d'homogénéisation des pratiques vis-à-vis de l'animal. En contrepartie, il peut y avoir plus d'amplitude au niveau du temps libre dans la journée, la semaine, les week-ends ou les congés.

UNE TRAITE PLUS LONGUE

La traite dure plus longtemps que sur des troupeaux de taille moyenne car les salles de traite évoluent peu malgré la taille du troupeau, permettant de minimiser les investissements. Deux à trois trayeurs sont présents en même temps, obligeant à harmoniser les techniques de traite, souvent à porter des gants pour des raisons hygiéniques, et à passer régulièrement par écrit et/ou repères visuels (boucles sur les pattes, marqueurs) pour transférer les informations.

Un jeu de portail peut permettre de séparer les troupeaux en deux lots pour que les vaches ne restent pas plus d'une heure en parc d'attente. C'est un détail important, notamment pour le bien-être de l'animal et pour la gestion de l'accès à l'alimentation.

Les salles de traite classiques répondent bien aux besoins des grands effectifs. Toutefois, le temps de traite au-delà de 2 heures est considéré par les éleveurs comme long et fatigant, augmentant le risque d'erreurs par manque de concentration.

L'OBSERVATION ET LA CONNAISSANCE DE SES ANIMAUX SONT CONSERVÉES

La traite reste le moment privilégié pour bien observer l'ensemble de ses animaux. Souvent ce temps sera couplé à un autre moment d'observation dans la journée, au champ ou en bâtiment, pour s'assurer de bien maîtriser l'ensemble du troupeau. Le grand nombre de vaches n'empêche pas les éleveurs de connaître leurs animaux individuellement, considéré comme un critère de qualité du travail. Certains s'appliqueront à passer beaucoup de temps avec leurs animaux afin qu'ils soient calmes et garder une bonne ambiance d'élevage.

LA GESTION DU PÂTURAGE

Avec un grand troupeau qui pâture, la préoccupation à avoir est de préserver les prairies. Plusieurs techniques pour diminuer la pression au pâturage sont envisageables :

- Diviser le troupeau en 2 permet de gérer le pâturage de manière habituelle en recréant 2 troupeaux de plus petite taille [peut nécessiter une organisation particulière. Lire le paragraphe « Gérer le troupeau en 2 lots pour plus de facilité » de cette fiche].
- Diminuer la durée du pâturage en gardant les vaches en bâtiment la nuit [nécessite de garder le bâtiment en service toute l'année]
- Changer de parcelle tous les jours tout en proposant des parcelles suffisamment grandes pour ne pas créer une forte pression sur un temps court. Cela engendre que la parcelle ne sera pas finie de pâturer à la sortie des vaches. Il faut donc prévoir de passer les taries derrière les vaches ou de faucher ou d'enrubanner les restes d'herbe.

• **TABLEAU 3 – TEMPS DE TRAVAIL**

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3
NOMBRE DE SEMAINES DE CONGÉS/AN/UTH	2 avec l'objectif d'atteindre 3	2	3 à 4
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES AU QUOTIDIEN/UTH	8 heures	10 heures	9 heures
NOMBRE DE WEEK-ENDS LIBRES	2 sur 3	2 sur 3	2 sur 3
TEMPS LIBRE DANS LA SEMAINE	Objectif d'un après-midi par semaine	Le samedi après-midi	1 après-midi par semaine et 2 à 3 heures par jour

• **TABLEAU 4 – ORGANISATION DE LA TRAITE**

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3
NOMBRE MOYEN DE VACHES À TRAIRES	100	185	155
NOMBRE DE TRAYEURS	3	2 à 4	2
DURÉE DE TRAITE MATIN (DONT LAVAGE ET SOINS DES PETITS VEAUX)	2h30	2h30	2h00
DURÉE DE TRAITE SOIR (DONT LAVAGE ET SOINS DES PETITS VEAUX)	2h30	2h00	1h30
EQUIPEMENT	2 x 8 postes en épi	2 x 10 postes en épi	2 x 10 postes en TPA

TÉMOIGNAGE D'UNE ÉLEVEUSE DE GRAND TROUPEAU EN ILLE-ET-VILAINE SUR LA GESTION DES PÂTURAGES

« Les lots sont constitués en fonction de leur niveau de production laitière et du stade physiologique de l'animal. Les primipares sont intégrées automatiquement dans le lot « bas niveau de production ». Quand les taries reviennent dans le troupeau, elles vont également dans le lot des « bas niveau de production » pour recevoir une alimentation moins riche. Au vêlage elles sont transférées dans le lot « haut niveau de production ». La composition des lots se fait au quotidien.

Pour la gestion du pâturage, les deux lots ne sont jamais dans des champs côte à côte, d'une part pour ne pas risquer de les mélanger, d'autre part, pour ne pas qu'il y ait un lot qui débute une parcelle alors que l'autre la finie. En fonction de la valeur de l'herbe, les paddocks peuvent être intervertis pour se caler au niveau de production du lot. Le bâtiment est équipé de deux sorties, une pour chaque lot.

Pour la traite, le lot « haut niveau de production » est traité en premier, et quand sa traite est finie, le lot « bas niveau de production » entre dans le parc d'attente pour être traité à son tour. Cela permet par conséquent de limiter le stress et les bouses en salle de traite.

Travailler en 2 lots c'est plus de travail mais c'est plus facile à gérer. »

Bénédicte Clermont - GAEC des Prés Verts

• **TABLEAU 5 – GESTION DU PÂTURAGE**

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3
ARES ACCESSIBLES/VL	45	19	65
TEMPS MAXI PAR PADDOCK	2,5 jours	3 jours	1 jour
ARES/PADDOCK/VL	1	1,1	27 à 83
RETOUR SUR LA PARCELLE	30 à 35 jours	35 à 40 jours	15 à 21 jours
LARGEUR DES CHEMINS	2 à 2,5 m	3 m	2 à 2,50 m
SPÉCIFICITÉ PÂTURAGE	Pâturage en 2 lots de vaches	Pâturage le jour uniquement	Pâturage en accès libre
NOMBRE D'ABREUVOIRS / HA DE PADDOCK	2	1,5 à 2	0,09*

* 10 abreuvoirs pour 110 hectares accessibles

La gestion des chemins peut ne pas être modifiée mais il est tout de même préconisé de prévoir des chemins assez larges : 5 mètres en sortie de bâtiment (équivalent aux 30 premiers mètres à la sortie du bâtiment) et sur le chemin principal, 2 à 3 m sur les chemins secondaires (source : PraiCos, Institut de l'élevage). Cela permet de ne pas prématurer le vieillissement des chemins et d'améliorer la circulation des animaux. Ainsi on évitera un décalage trop important en termes de temps, entre la première vache qui entre dans la nouvelle parcelle et qui accède à l'herbe de qualité en grande quantité, et la dernière qui se contentera de ce qu'il reste (idem pour la gestion de l'alimentation dans le bâtiment). Il est aussi possible d'envisager d'empierrement ou de bétonner une partie des chemins, par exemple un chemin principal qui desservirait des chemins secondaires d'accès aux pâtures. La création de plusieurs entrées dans les champs permet de ne pas saccager une partie de la parcelle.

Les prix d'aménagement des chemins sont très variables, en fonction du matériau choisi (pierre, béton, sable grossier, copeaux de bois, grillage ou autre revêtement) et surtout des frais de transport des matériaux. On prendra pour repère de 17€ à 22€ HT/m² avec les travaux faits par entreprise mais hors frais de transport.

La dernière ligne du tableau 5 montre que plus le nombre de vaches par are de paddock est élevé, plus la multiplication du nombre d'abreuvoirs est importante. Si ce n'est pas le cas, un complément quotidien d'apport d'eau avec une tonne est nécessaire pendant les périodes chaudes. Pour l'exemple, dans la situation n°2 du tableau, 15 L/vache étaient apportés chaque matin quand il n'y avait qu'un abreuvoir par hectare de paddock.

GÉRER LE TROUPEAU EN 2 LOTS POUR PLUS DE FACILITÉ

Il est possible de gérer le troupeau en deux lots. Ce peut-être une réponse aux manques de capacité des bâtiments qui ne s'agrandissent pas toujours en même temps que le troupeau, ou bien une réponse pour réaliser des économies alimentaires en distribuant deux rations différentes. Ceci est particulièrement vrai pour la race normande qui, une fois son niveau de production baissé, ne réussit pas à le relever contrairement aux Prim'Holstein.

PARC MATÉRIEL

En termes de parc matériel, chacun combine le travail avec l'ETA (Entreprise de Travaux Agricoles), les outils de la CUMA et le matériel détenu en propre.

• **TABLEAU 6 – PARC MATÉRIEL**

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3
PUISSANCE DU PARC MATÉRIEL / HA SAU (CHEVAUX / HA)	2,21 ch	1,93 ch	2,54 ch
CUMA	Sans chauffeur Épandeur, cover crop, remorques, rouleau herbe	Sans chauffeur Travail du sol, houe, épandeur, broyeur	Sans chauffeur Tonne à lisier, épandeur, remorque
ETA	Chantier d'ensilage, pressage, une partie de la fauche et du travail du sol	Chantier d'ensilage, bineuse	Chantier d'ensilage et moisson
MATÉRIEL EN PROPRIÉTÉ	Matériel de fenaison, bineuse, moissonneuse, semoirs, charrue, cultivateur	Matériel de fenaison	Bineuse et houe rotative
COÛT DE MÉCANISATION / HA SAU (AMORTISSEMENTS COMPRIS)	700 €	755€	957 €

CE QUI NE CHANGE PAS QUAND ON AUGMENTE LA TAILLE DU TROUPEAU

Même si le bâtiment devra forcément être agrandi pour accueillir plus d'animaux, les principes d'aménagement restent les mêmes (par exemple prévoir 10% de cornadis et de logettes (si logettes) en plus pour un meilleur confort et accès à l'auge).

La ration n'évolue pas, mais son mode de distribution est réfléchi pour être optimisé et gagner du temps, ce qui passe souvent par une mélangeuse.

Les vêlages ne nécessitent pas plus d'intervention, les veaux sont conduits comme dans les fermes aux troupeaux plus petits, au détail près que les Distributeurs Automatiques de Lait (DAL) ou les taxi-lait sont encore plus pertinents.

Le niveau de production des vaches ne varie pas avec l'augmentation de la taille du troupeau auquel elles appartient, témoin d'une bonne maîtrise de la part des éleveurs.

ASPECT FINANCIER

De l'avis des éleveurs interrogés, la pression financière ne semble pas plus forte à supporter sur les fermes bio avec grands troupeaux. Les investissements se font beaucoup sur l'humain, en lien avec le nombre d'emplois important à financer. Les investissements matériels sont finalement en adéquation avec l'ensemble de l'outil de travail.

• TABLEAU 7 – REPÈRES ÉCONOMIQUES

	SITUATION N°1	SITUATION N°2	SITUATION N°3
EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE (VA/PB)	51%	48%	40%
EBE AVEC PRODUCTION ANNEXE/UTHF	41 300 €	42 600 €	44 100 €
TAUX D'ENDETTEMENT	48%	68%	70%
ANNUITÉ/UTHF	10 472 €	18 400 €	27 000 €



PAGE 4

ILS SOUTIENNENT
UNE AGRICULTURE
DE QUALITÉ EN
BRETAGNE



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AGRICULTURE BIO

► Contacter le Groupement
d'Agriculteurs Biologiques de
votre département

> CÔTES D'ARMOR

GAB d'Armor ■ 02 96 74 75 65

> FINISTÈRE

GAB 29 ■ 02 98 25 80 33

> ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 ■ 02 99 77 09 46

> MORBIHAN

GAB 56 ■ 02 97 66 32 62



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne